

MEURTHE-ET-MOSELLE

H. Féron pourfend le Pass Jeunes

Hervé Féron, maire PS de Tomblaine, critique vertement le nouveau dispositif d'aide aux familles mis en place par le département.

Il assure que ces dernières sont perdantes. Explications.

À l'origine du dispositif Pass Sport et Culture créé en 2001 lorsqu'il était au Conseil général sous la présidence de Michel Dinet, Hervé Féron estime que « ce dispositif était particulièrement innovant, performant, efficace, pour permettre un accompagnement éducatif et une aide financière des 6-25 ans à l'offre d'activités culturelles ou sportives ».

Le Conseil départemental a décidé de dissoudre cette association qui concernait une quinzaine de communes sur le Grand Nancy et dont le siège était basé à Tomblaine. « Je pense que c'est vraiment une erreur et je le déplore », poursuit l'élu. En remplacement, le Conseil

départemental, la CAF et l'État ont mis en œuvre un nouveau dispositif appelé "Pass jeunes 54" : « Une vraie usine à gaz » estime Hervé Féron.

Dans une lettre adressée le 9 août aux familles de Tomblaine, le maire et ses adjoints, Christiane Defaux et Jean-Claude Dumas expriment de vives critiques sur cette orientation. Ils y voient « une manœuvre qui vise à réaliser des économies sur le dos des familles, des associations et des communes. »

Ce nouveau dispositif exclut les plus de 16 ans, et crée trois plafonds de ressources différents. Si l'on compare le plafond (quotient familial de référence) le plus bas à celui qui était pratiqué par Pass Sport et Culture, les familles seront toutes lésées », analysent les signataires du courrier.

Réunion d'information le 28 août

Hervé Féron assure que « les familles percevront moins d'aides. Il décrit la réaction en cha-

ne qu'il redoute : « Chacun sait ce que coûtent une rentrée scolaire et les adhésions dans les clubs quand on a plusieurs enfants. Les associations seront lésées car elles connaîtront des baisses d'effectifs, donc de recettes. Les communes seront lésées car elles supportent déjà seules le poids du soutien matériel et financier des associations. C'est un nouveau transfert de charges sur les dos des communes ».

Et d'enfoncer le clou en annonçant qu'« à Tomblaine, nous ne voulons pas abandonner les familles et les associations, là où le Conseil départemental et la CAF font défaut ».

Puis d'annoncer la tenue d'une réunion d'information le mercredi 28 août à 18 h, à l'Espace Jean Jaurès, ouverte aux associations et familles souhaitant inscrire leurs enfants de 6 à 25 ans dans les associations tomblainoises à la rentrée de septembre, « avec de nouvelles propositions de la Ville pour les aider dans ce contexte difficile de régression sociale ».



Hervé Féron veut mettre en place un dispositif propre à Tomblaine pour venir en aide aux familles.